



Syndicat Professionnel de la Batellerie Artisanale

E Mail : syndicat.laglissoire@gmail.com

Pour tenir compte des difficultés de liaisons résultant de l'itinérance de notre profession, merci d'adresser le courrier en double exemplaire :

Mr Daniel CLAEYS –Président – 13 rue Basse -77130 MAROLLES SUR SEINE calimero-fluvial@hotmail.fr

Mr Jacques DELHAY – secrétaire – 1158 Chemin du halage – 59500 DOUAI ms.esmeralda@proximus.be

Le lundi 6 Juin 2011

Madame Kosciusko Morizet

**Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable,
et de l'aménagement du territoire**

246, bd Saint-Germain
75707 Paris

S/C de Mr Eric BANEL, conseiller aux Voies Navigables

Objet : Mouvements de grève des agents des voies navigables

Madame,

De nouveaux préavis de grève ont été déposés par l'intersyndicale des personnels de l'équipement affectés aux voies navigables qui se trouvent confrontés à votre volonté d'imposer votre projet de loi qui officialiserait le désengagement de l'Etat pour remettre entre les mains de VNF l'avenir des voies Navigables sans lui en donner les moyens.

Vous savez pertinemment que tous les rapports et notes de synthèses élaborées par vos services mettent en avant l'aspect irrationnel de la gestion des voies navigables confrontées à une multiplicité de lieux de décisions et d'autorités décisionnaires (Ministère des transports, préfets, ports autonomes, EDF pour le Rhin, CNR pour le Rhône, milieux agricoles, milieux touristiques, autres gestionnaires de réseaux...).

Ces multiples interférences rendent impossible une gestion rigoureuse des fonctions attribuées au gestionnaire et le privent de toute possibilité d'élaborer une stratégie cohérente sur le territoire dans ses principales attributions :

- développement et dynamisation du transport de marchandise
- Gestion hydraulique
- Développement touristique

La mise en place de votre projet de loi ne règlera en rien les dysfonctionnements relevés tels que :

- les difficultés liées au manque d'autorité du gestionnaire sur les stratégies développées par les Ports maritimes, EDF ou CNR,
- les réticences de fonctionnaires de haut rang dont la philosophie reste d'être des grands commis au service de l'Etat et non d'une structure plus ou moins responsabilisée et privée de moyens.
- la désaffectation des cadres locaux (Subdivisions) qui ne viennent aux voies navigables en début de carrière que parce qu'ils n'ont pas trouvé d'affectation dans d'autres services plus « Nobles » ou en fin de carrière pour se rapprocher du Pays.

De plus, toutes les hypothèses envisagées posent en principe la réduction du nombre d'agents affectés pour faire des économies sur un réseau déjà décrit comme moribond avec la seule

perspective de mise en place de systèmes d'automatisation d'ouvrages « en fin de vie » et présentée comme de la modernisation !

Les promesses de financements nouveaux sont d'un tel niveau de dérision qu'ils permettront tout juste quelques replâtrages et conduiront inexorablement à l'abandon d'une partie importante du réseau en désaffectation alors qu'il est indispensable aujourd'hui de rénover totalement les voies dites « connexes » et de les amener à un gabarit conforme aux réalités économiques.

Le SNIT (Schéma National des infrastructures de transport) que vous avez présenté en Janvier comme le haut du pavé de l'Esprit du Grenelle de l'environnement ne prévoit à l'horizon 2030 que 8.8% d'affectation des moyens pour les voies navigables (mode le moins polluant) contre 14.8% à la route et 55.7% au ferroviaire.

Vous affirmez que ce schéma a été enrichi de contributions d'acteurs économiques : il n'en a rien été pour ce qui concerne les transporteurs par eau, écartés comme à l'accoutumée de toutavis ou contribution.

Hors de la réalisation (qui reste à ce jour hypothétique) de Seine Nord Europe, il est fait état d'une liaison Moselle – Saone et de 30 Km aménagés de Bray sur Seine à Nogent : rien n'apparaît pour faire évoluer le gabarit Freycinet (datant de deux siècles) et créer les conditions pour doubler ou tripler la capacité d'emport sur des zones où vos services ont ouvert la circulation aux véhicules routiers de 44 tonnes, contredisant ainsi toutes les affirmations du Grenelle de l'environnement et permettant du même coup une dégradation conséquente des chaussées pour le plus grand bonheur à long terme des entreprises de BTP et des sociétés pétrolières.

Nous observons, Madame la Ministre, le peu de cas qui est fait de l'avenir du transport Fluvial, et nous vous demandons de veiller à ce que les négociations engagées avec les syndicats des agents des voies navigables permettent d'abandonner ce faux projet de développement des voies navigables qui ne pourra conduire

- à court terme qu'à des mouvements sociaux dont nous sommes les premières victimes.
- à moyen terme à la disparition de toute la petite batellerie qui sera dans l'impossibilité de jouer un rôle économique suffisant sur un réseau d'un autre âge.
- A long terme sur le grand gabarit à une aggravation des conditions de vie et de travail et à l'extinction du pavillon Français dans un pays où le Fluvial reste le parent pauvre des transports.

Nous vous demandons, Madame, de nous accorder une audience très rapidement pour vous exposer nos craintes et nos analyses sur ce que pourrait être une véritable volonté de respecter les engagements de Grenelle dans les voies navigables.

Pour le Syndicat La Glissoire,
Le Président,
Daniel Claeys